



Le 21 Février 2023

Siège social : Hôtel de Ville, place de la République  
B.P. 8 – 59380 BERGUES

Secrétariat : Francis CRÉPIN  
39 rue du Tour de Ville  
02760 FRANCILLY-SELENCY

Mesdames et Messieurs les carillonneuses, carillonneurs,  
et professeur(e)s de carillon.

Madame, Monsieur,

La **G**uilde des **C**arillonneurs de **F**rance, organise son examen national d'interprétation 2023.

**le samedi 24 juin à partir de 14h**  
sur le **carillon de l'Eglise du Sacré-Cœur de Cholet** (49).

Nous remercions Sébastien Rabiller, titulaire de ce carillon et l'Association Des Amis du Carillon de Cholet (A.D.A.C.C.) pour les démarches entreprises afin que cet examen puisse être envisagé dans les meilleures conditions.

Vous trouverez ci-jointes toutes les pièces nécessaires à la préparation de cet examen :

- Le règlement général de l'examen.
- La liste des pièces d'examen pour le cursus général lié aux carillons de plus de 23 cloches.
- Une fiche de présentation du carillon de l'église du Sacré-Cœur de Cholet.
- Un formulaire d'inscription.

Notes :

- Contact pour l'accès au carillon de Cholet dans la perspective de l'examen (**à partir du début du mois de mai**)  
**Sébastien Rabiller** – tél : **06 26 66 23 19** – adresse courriel : [sebastienrab@orange.fr](mailto:sebastienrab@orange.fr)
- Les pièces d'examen pour le cursus réservé aux ensembles campanaires de moins de 23 cloches seront communiquées, à leur demande, aux candidats potentiels.
- Les pièces libres choisies par les candidats devront être envoyées en même temps que le formulaire d'inscription sous forme
  - d'une photocopie, pour un envoi postal.
  - d'une copie **en format pdf**, pour un envoi par courrier électronique.

Dans les deux cas, ces copies devront être **de très bonne qualité** et **vierges de toute annotation de travail**.  
Les copies de pièces libres présentant des problèmes de lisibilité pourront être refusées par le comité d'organisation de l'examen.

Pour l'envoi des candidatures, veuillez vous conformer à la date limite d'inscription et à l'adresse d'envoi indiquées sur le bulletin d'inscription.

(Veuillez y vérifier la **parfaite lisibilité de votre adresse courriel**)

Nous restons à votre disposition pour toute information complémentaire concernant cet examen.

Très cordialement. Francis Crépin, secrétaire de la G.C.F.

Note : Nos amis Choletais nous indiquent que, Cholet se trouvant très près du Puy du Fou et donc d'un lieu de grande affluence touristique, pour un hébergement en juin, il est recommandé aux candidats potentiels à l'examen d'effectuer leurs réservations très rapidement.